

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les titres décrits dans le présent prospectus ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites.



**MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 18 NOVEMBRE 2016 DU PROSPECTUS DATÉ
DU 14 OCTOBRE 2016**

POUR

Brand Leaders Plus Income ETF

Healthcare Leaders Income ETF

US Buyback Leaders ETF

Energy Leaders Plus Income ETF

(chacun, un « FNB Harvest » et, collectivement, les « FNB Harvest »)

Le prospectus des FNB Harvest daté du 14 octobre 2016 (le « **prospectus** ») est modifié par les présentes et doit être lu sous réserve des renseignements supplémentaires figurant ci-dessous. Des modifications correspondantes reflétant la présente modification sont apportées par les présentes à l'information applicable dans l'ensemble du prospectus. À tous les autres égards, l'information fournie dans le prospectus demeure identique.

Les termes clés utilisés dans la présente modification n° 1 sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

Modifications

Le texte qui suit est inséré à la page 21 à la suite des « Facteurs de risque » afin de fournir des renseignements sur le niveau de risque de placement que le gestionnaire attribue à chaque FNB Harvest :

Niveaux de risque des FNB Harvest

Le gestionnaire attribue un niveau de risque de placement à chaque FNB Harvest afin de donner aux investisseurs des renseignements supplémentaires pour les aider à déterminer si un FNB Harvest est approprié pour eux. La méthode que le gestionnaire emploie pour établir le niveau de risque de chaque FNB Harvest est fondée sur la méthode recommandée par le Groupe de travail sur la classification du risque de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (le « **Groupe de travail de l'IFIC** »). Le Groupe de travail de l'IFIC a conclu que la forme de risque la plus complète et la plus facile à comprendre dans ce contexte est le risque de volatilité observé dans le passé, mesuré par l'écart-type des rendements d'un fonds. Cependant, le Groupe de travail de l'IFIC reconnaît qu'il peut exister d'autres types de risques, certains mesurables, d'autres, non mesurables, et il rappelle aux investisseurs que le rendement et la volatilité historiques d'un fonds ne sont pas nécessairement une indication des rendements et de la volatilité futurs.

À l'aide de cette méthode, le gestionnaire attribuera généralement un niveau de risque à un FNB Harvest dans l'une des catégories suivantes :

- Faible – comprend généralement des fonds du marché monétaire et des fonds de revenu fixe canadiens;
- De faible à moyen – comprend généralement des fonds équilibrés et des fonds de répartition de l'actif;
- Moyen – comprend généralement des fonds de titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation qui investissent sur des marchés établis;
- De moyen à élevé – comprend généralement des fonds de titres de capitaux propres qui investissent dans des émetteurs à petite et à moyenne capitalisation ou dans des pays précis ou des secteurs élargis;
- Élevé – comprend généralement des fonds de titres de capitaux propres qui investissent sur des marchés émergents ou dans des secteurs étroits.

Dans certains cas, la méthode indiquée ci-dessus peut produire un résultat qui, selon le gestionnaire, n'est pas représentatif de la volatilité future d'un FNB Harvest. Par conséquent, en plus d'utiliser la méthode recommandée par le Groupe de travail de l'IFIC, le gestionnaire peut prendre en compte d'autres facteurs qualitatifs, notamment le climat économique, les styles de gestion de portefeuille, la concentration sectorielle et les types de placements effectués par un FNB Harvest ainsi que la liquidité de ces placements, lorsqu'il établit définitivement le niveau de risque de chaque FNB Harvest. Le niveau de risque de placement attribué à chaque FNB Harvest est passé en revue au moins une fois par année et lorsqu'un changement important est apporté à l'objectif de placement ou aux stratégies de placement d'un FNB Harvest.

Les niveaux de risque indiqués dans le tableau suivant ne correspondent pas nécessairement à l'évaluation de la tolérance au risque d'un investisseur. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller financier pour obtenir des conseils eu égard à leur situation particulière.

SYMBOLE	FNB HARVEST	NIVEAU DE RISQUE
HHL	Healthcare Leaders Income ETF	Moyen
HUL	US Buyback Leaders ETF	Moyen
HUL.U	US Buyback Leaders ETF (\$ US)	Moyen
HBF	Brand Leaders Plus Income ETF	Moyen
HBF.U	Brand Leaders Plus Income ETF (\$ US)	Moyen
HPF	Energy Leaders Plus Income ETF	De moyen à élevé
HPF.U	Energy Leaders Plus Income ETF (\$ US)	De moyen à élevé

**BRAND LEADERS PLUS INCOME ETF
HEALTHCARE LEADERS INCOME ETF
US BUYBACK LEADERS ETF
ENERGY LEADERS PLUS INCOME ETF
(LES « FNB HARVEST »)**

ATTESTATION DES FNB HARVEST, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le 18 novembre 2016

Le prospectus daté du 14 octobre 2016 et modifié par la présente modification n° 1 datée du 18 novembre 2016, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 14 octobre 2016, dans sa version modifiée par la présente modification n° 1, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada.

**GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST INC.,
À TITRE DE GESTIONNAIRE, DE FIDUCIAIRE ET DE PROMOTEUR DES FNB HARVEST**

(signé) *Michael Kovacs*

Président et chef de la direction
Michael Kovacs

(signé) *Daniel Lazzer*

Chef des finances
Daniel Lazzer

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST INC.**

(signé) *Nick Bontis*

Administrateur
Nick Bontis

(signé) *Mary Medeiros*

Administratrice
Mary Medeiros